

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3912 - Mardi 29 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

**DENRÉES ALIMENTAIRES :**

## Les rayons sont vides dans les supermarchés



**FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES :**

### Le coup de gueule des Cœlacanthes

LIRE PAGE 6

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Juin 2021**

Lever du soleil:  
06h 24mn  
Coucher du soleil:  
17h 52mn

Fadjr : 05h 14mn  
Dhouhr : 12h 13mn  
Ansr : 15h 07mn  
Maghrib: 17h 55mn  
Incha: 19h 09mn



## PLAN COMORES EMERGENT

## Vers la validation technique du document de mise en œuvre

L'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI) entend valider techniquement ce mardi 29 juin avec les représentants sectoriels, le document opérationnel permettant la mise en œuvre des objectifs de développement stipulés par le Plan Comores Emergents (PCE). La directrice de l'ANPI Nadjati Soidiki a parlé hier 28 juin d'un document précis qui implique les méthodes de mobilisation économique qui définissent précisément le volume d'investissement permettant le développement d'un tel secteur et telle année.

Malgré les tourments provoqués par la Covid-19, l'Agence nationale pour la promotion des investissements travaille sans relâche depuis 2019 pour permettre au pays d'atteindre

les objectifs de développement visés par le PCE. Et l'ANPI entend valider ce mardi de façon très technique avec les représentants des secteurs tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage et le tourisme le document permettant d'évaluer le volume financier des d'investissements nécessaire au développement de chaque secteur et chaque année.

Pour cette réalisation, la directrice de l'ANPI Nadjati Soidiki a rappelé que le PCE est un document qui a chiffré le montant que nous avons besoin pour réaliser nos objectifs de développement d'ici 10 ans. « Le montant global est estimé à 4.3 milliards de dollars dont 60% correspond à des investissements soit privés soit de partenariat public privé. L'ANPI en tant qu'organisme national doit aller à la recherche des investissements et surtout qu'ils se réalisent dans les meilleures condi-

tions ». Et de poursuivre que « les représentants sectoriels se sont réunis avec l'ANPI pour s'assurer que le document que nous leur présentons est en accord avec les préoccupations des secteurs et fideles à la réalité du secteur ».

Pour atteindre avec succès les objectifs de développement pour lesquels l'ANPI et les représentants sectoriels passeront en une validation technique, la directrice de l'ANPI a rassuré que « notre rôle est d'assurer les investissements privés et être sûrs que les investissements vont nous permettre réellement de réaliser les objectifs. Pour cela, il faut que nous ayons un document qui nous indique la ligne de conduite et la démarche à suivre ». Et puisque le document en validation technique se veut un document national permettant la mise en



œuvre des objectifs du PCE, le même document sera soumis au gouvernement le 30 juin prochain pour une validation politique. Pour rappel, le PCE est bâti sur cinq socles dont l'Agriculture l'économie bleue, l'industrie, le tourisme, l'artisanat et le service logiciel et

financier. « En réalité la manière dont nous avons formulé nos stratégies inclut l'ensemble de ces socles. Et nous avons résonné en secteur là où le PCE résonne en socle », conclut-elle.

Kamal Gamal

## SOCIÉTÉ

## La commune de Mwalimdjini connaît des problèmes d'eau depuis 5 ans

Mwalimdjini, la commune qui jouxte la capitale mohélienne et qui est délimitée par deux rivières coulantes, souffre de problèmes d'eau récurrents depuis bientôt 5 ans. La SONEDE a été depuis, une société non grata. Ce vendredi, une réunion de concertation fut organisée par les autorités communales au siège de l'ancien conseil de l'île où la mairie a élu domicile. Et ce, en présence de la société de l'eau pour envisager des solutions.

Une réunion de concertation sur les problèmes d'eau fréquents dans les villages de la commune de Moilimdjini dont

Bangoma, Bandar-Salam et Djoiezi a eu lieu vendredi dernier. Organisée par la Mairie de cette commune, la réunion avait pour but de trouver une solution permettant de mettre un terme aux pénuries d'eau dans cette région. La société nationale d'exploitation et de distribution d'eau (SONEDE) qui n'a jamais été sollicitée dans la gestion de ce réseau, a été finalement invitée au débat.

Pour rappel, c'est la communauté de ces localités qui gère elle-même ce réseau vétuste dont le captage a été fait sur la rivière Dewa et qui n'était pas relié jusqu'à récemment à l'autre réseau de Fomboni dont le captage a été fait sur la rivière Msutruni.

Il y a 5 ans déjà, le débit a diminué, les ménages ont augmenté, s'ajoutent d'autres problèmes techniques et l'eau ne parvient pas à Bandar es Salam. Et à Djoiezi, il faut se munir d'une machine à pompe pour avoir ce liquide précieux dans les robinets.

Après concertation, les responsables de la SONEDE ont avancé comme première proposition de solution, que le contrôle de ce réseau hydraulique revienne à leur société. Une manière pour eux, d'avoir un plan d'ensemble sur les difficultés qui empêchent la circulation d'eau dans les canaux.

Toutefois les habitants de ces localités sont restés sceptiques à ce

choix. « Cela fait des années d'attente à espérer que cette société prenne la question en main ce qui n'a pas été fait » s'indigne Nematie Ali Mlindé, femme militante de l'association pour le développement de Djoiezi sur place.

Le remplacement des tuyaux de 80cm de diamètre par des tuyaux de 150cm, la régularisation des factures, ainsi que l'accompagnement de la communauté à l'adhésion à la société ont été parmi les solutions préconisées pour sortir de cet imbroglio.

Quant au délégué en charge de l'environnement et du développement durable, Saïd Omar, qui était sur place dans cette réunion tech-

nique, il a souligné que seuls les techniciens de la SONEDE ont droit d'effectuer des opérations de maintenance dans ce réseau d'eau

« La mairie doit prendre ses responsabilités ainsi que la SONEDE pour mettre un terme à ces problèmes d'eau » lance Saïd Omar avant de poursuivre que « les branchements des machines de pompage et la commercialisation d'eau à partir des branchements des ces machines est un véritable casse tête pour la population qui n'a pas les moyens de louer ces machines. Nous devons donc réagir ».

Riwad

## JOURNÉE OLYMPIQUE À ANJOUAN

## La JO célébrée dans le respect des mesures barrières

Pour la première fois de l'histoire, avec un temps record de préparation et peu de moyens, des volontaires ont pu célébrer la journée olympique au lycée de Mutsamudu ce dimanche 27 juin. Le vice-président Ahmed Chahalane était présent pour superviser et il est rentré à Moroni satisfait.

Compte tenu de l'interdiction de tenir la course olympique sur la route, elle s'est tenue au lycée de Mutsamudu. « Je suis très satisfait de l'organisation, une partie bien réussie. On n'avait pas de temps ni de moyens, mais le comité en charge de l'organisation a pu relever le défi », indique le vice-président du COSIC, Ahmed Chahalane. Sous le thème de « bouger, apprendre et découvrir », 15 établissements scolaires de la commune de Mutsamudu dont 20 élèves



par établissement ont participé à ce grand événement sportif. « 300 élèves des établissements scolaires de la commune de Mutsamudu sont venus célébrer la JO (150 filles et 150 garçons). Une troupe de danses traditionnelles (Watoini Chigoma), une équipe de Badminton et une de cascadeurs de vélos ont fait le total

de 330 jeunes participants », détaille Mouhtar Nazarin, enseignant d'EPS (éducation physique et sportive) et membre du comité d'organisation.

A noter que tous les jeunes sont rentrés avec des certificats de participation et la journée est passée avec ces jeunes de moins 18 ans sans incidents. Un grand bravo pour les

enseignants d'EPS ayant accompagné les enfants et les suivre jusqu'au terme des activités. « C'est une très haute responsabilité et on a réussi », avance maître Bapson.

En s'appuyant sur le guide de cette journée, on retient que la Journée olympique est bien plus qu'une manifestation sportive. C'est une journée d'activités pour promouvoir l'enseignement des valeurs olympiques et la découverte de nouveaux sports. Sur la base des trois piliers, bouger, apprendre et découvrir, les Comités Nationaux Olympiques proposent des activités sportives, culturelles et éducatives partout dans le monde. Un événement ancré dans les esprits des jeunes ici présents.

Les témoignages des mêmes devant les médias pleuvaient et affichaient une faim pour un tel événement prochainement. « Depuis que la Covid-19 a débarqué dans l'île,

nous n'avions jamais profité de ces quelques heures d'échanges, de culture, de rencontres avec des amis d'autres établissements. Presque une année est passée sans les voir », souligne une collégienne, avant d'ajouter que « surtout de se divertir à fond comme aujourd'hui », tout en suggérant à leurs enseignants d'EPS d'organiser ce genre d'événements.

Pour les autorités insulaires, la belle réussite de cette journée dans l'île est un message fort pour un pays uni, une éducation et un épanouissement des jeunes dans le calme et la paix. « La journée est célébrée sous un thème rassembleur, éducatif et sanitaire car les mesures sont respectées et nos jeunes ont beaucoup bougé. Chapeau aux organisateurs », indique le délégué de l'enseignement, jeunesse et sports de l'île.

Nabil Jaffar

## DENRÉES ALIMENTAIRES :

## Les rayons sont vides dans les supermarchés

*Les rayons et les congélateurs sont vides dans les supermarchés. Conséquence de la pénurie de denrées alimentaires qui secoue le pays. Un premier bateau serait attendu au port de Moroni ce mardi 29 juin, après presque 1 mois d'inactivité. L'explication de la loi de l'offre et de la demande n'est suffisante pour convaincre le consommateur comorien.*

La pénurie des denrées alimentaires a eu raison des supermarchés, aussi. La farine et les produits laitiers sont introuvables dans les rayons. Pas

plus que d'autres produits, d'ailleurs de consommation courante. À Sara Market, quartier Mangani le kilogramme de la farine est passé de 750 francs à 1000 francs. Les produits laitiers Pascual sont introuvables. Tout simplement. Interrogé, un agent explique que les produits qui se trouvent sur place étaient « gardés en stock ». « Tout ce que tu vois là, c'était notre stock. Et après ça, il n'y aura rien ». Quant à une cargaison pour remédier la situation, son arrivée est sine die. « C'est une chose qu'il faut oublier », lâche-t-il désespéré.

Ce n'est pas tout. Les produits carnés font partie du lot des produits devenus rares. Les congélateurs sont vides. Il n'y a ni poulet, ni rognon, ni viande de bœuf. Les entrecôtes de bœuf et le filet de viande sont disponibles mais coutent jusqu'à 9500 Kmf le kilo. Le prix du sac de farine de 25 Kg est passé de 7000 francs à 9000 francs. Depuis la semaine dernière, on note une nette diminution de l'activité des boulangeries, certaines ne produisent même plus de pain.

Au marché Volo-Volo tout comme au petit marché de

Moroni, le kilo de poisson sec (nfamanga) qui était à 2000 francs se vend aujourd'hui à 3000 francs. Pour les ailes de poulet, le kilo est fixé 1500 francs contre 1000 francs auparavant. Et le carton de 10 kilo qui était vendu à 9000 francs est vendu aujourd'hui à 15000 francs. Le thon rouge n'est pas en reste puisque le kilo est vendu à 3000 francs.

« Nous ne savons pas quand est-ce que les choses vont redevenir normales. Pour l'instant nous recevons de Ndzuanu des cartons de cuisses de poulet et de la viande », confie un détenteur

d'un magasin. Cette pénurie se fait ressentir également chez le brochetier de la rue. Ces derniers sont obligés d'augmenter le prix pour ne pas tomber en faillite. L'unité d'aile de poulet est de 250 fc, la brochette entre 75 francs et 100 francs si et seulement si le vendeur est parvenu à jouer des coudes pour s'en procurer. Ou sont donc les véritables cause de cette grave pénurie des denrées alimentaires et la hausse des vertigineuse des prix qui en découle ?

Andjouza Abouheir

## NUMÉRIQUE

## La loi contre la cybercriminalité adoptée à l'unanimité

*C'est le début d'une nouvelle ère dans le monde du numérique. Les députés ont adopté en marge de la session d'avril, et à l'unanimité, le projet de loi relatif à la cyber-sécurité et à la lutte contre la cybercriminalité. Dans celle-ci, les dispositifs devant protéger les utilisateurs sont pris et punis dans le nouveau code pénal adopté très récemment.*

En marge des travaux parlementaires d'avril et en séance plénière qui a eu lieu vendredi dernier, les élus ont travaillé sur quatre textes dont le projet de loi relatif à la cyber-sécurité et à la lutte contre la cybercriminalité. Devant

l'Assemblée, le ministre en charge de l'économie numérique et des TIC, Ahmed Ben Said Jaffar a insisté sur l'importance dudit projet. Il a fait savoir devant les députés que « l'heure est à l'urgence ». « Ce projet de loi comporte quatre titres, cinquante-deux chapitres et cent cinquante-deux articles. Nous devons, ici, députés et ministères concernés en savoir l'importance dudit pro-



jet notamment avec le projet E-Gouv qui consiste en la digitalisation de l'administration comorienne. Nous devons nous préparer et ainsi quoi de mieux que de veiller et protéger notre cyberspace », devait insister le ministre en exposé des motifs devant les parlementaires.

Face aux arguments convain-

cants du ministre montrant ainsi la nécessité du numérique dans le développement du pays, et aux réactions des élus (questions et suggestions), le projet de loi est adopté à l'unanimité. « Pour la gestion et l'économie du pays, vous n'êtes pas sans savoir que le secteur des NTIC joue un grand rôle. Aujourd'hui, nos opérateurs

de téléphonie et nos différentes banques ont compris la force et se sont soumis à ce qu'on appelle la monnaie électronique dans la perspective de faciliter le quotidien de la population notamment à travers les envois et réceptions », souligne le ministre rappelant en effet que « le gouvernement mise dans le secteur

pour atteindre les objectifs de développement en citant en effet la création de l'Agence Nationale pour le Développement du Numérique (ANADEN) devant accompagner le développement et la vulgarisation du secteur.

Pour le porteur dudit projet de loi, l'objet est de sécuriser les utilisateurs des nouvelles technologies et ainsi être en mesure de les protéger en cas de crime dans cet espace numérique. Pour tout délit dans le numérique, rappelons que le nouveau code pénal punit de l'article 449 à l'article 505 toutes les infractions relatives à la cybercriminalité.

A.O Yazid

## JUSTICE :

## Le ministre de la justice et le procureur général dans le viseur d'un magistrat

Un prisonnier condamné pour meurtre serait manipulé par un magistrat pour diffamer le ministre de la justice ainsi que le procureur général près de la Cour d'appel de Moroni selon des informations obtenues de sources proches de l'affaire. Originaire d'une localité de Bambao, ce prisonnier condamné pour meurtre aurait alerté un membre

de sa famille qu'il a été approché dans sa cellule « pour accuser le ministre de la justice ainsi que le procureur général d'avoir été payés en échange ». En échange de telle affirmation, le prisonnier recouvrerait sa liberté.

Contacté par nos soins, le procureur général ne de Soilihi Djae confirme ce qu'il qualifie de « manigance ». « Je dois

vous avouer que cette histoire est vraie, quoique je n'ai pas voulu faire un commentaire aux médias. Quelqu'un avec les bras longs tente de saboter mon travail mais je serai toujours au côté de la justice. En réalité notre histoire (mésentente, Ndlr) date, mais on y avait mis une trêve. La stratégie qui était envisagée est que le prisonnier

quitte mercredi dernier la maison d'arrêt de Moroni mais nous avons su très tôt la manigance et l'avons déjouée », explique-t-il avant d'ajouter que « je suis surpris qu'on veut aller jusqu'à libérer un meurtrier dans le seul but de m'atteindre ».

Andjouza Abouheir

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufé Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
A.O. Yazid  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
Chronique Sportive  
B.M. Gondet  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

# 4<sup>th</sup> GENERATION SANS FIL



FIERS D'ETRE COMORIENS

Le 6 Juillet 2021, 46ème fête de l'indépendance des Comores



FIERS D'ETRE COMORIENS

INTERFACE PROD | TELCO S.A.

Service client : 410  
www.telma.km



## MVOLA HASONTSI

Fêtons l'indépendance tous ensemble avec MVola by Telma!

Pour célébrer le 46ème anniversaire de l'indépendance des Comores, Telma Comores, a lancé MVola Hasontsi du 15 juin au 1er Juillet. Achetez un crédit ou un forfait Telma par carte à gratter ou digital (Transfert ou MVola) et recevez 50% de votre recharge sur votre compte MVola le 6 juillet !

Offre valable pour toutes les recharges ou forfaits achetés jusqu'à 50 000Fc par numéro d'abonné.

Du 15 Juin au 1er Juillet

# MVOLA HASONTSI!

MAPESA HARUMWA YE TELEFONI

**SOYEZ ACTIF MVOLA !**

**ACHETEZ UN CRÉDIT OU UN FORFAIT TELMA ET RECEVEZ 50% DU MONTANT SUR VOTRE COMPTE MVOLA LE 6 JUILLET\***



Service client : 410  
www.telma.km



# 4GENERATION SANS FIL



## PRIX N°1 CITOYEN

Du 15 juin au 5 juillet inclus, nettoyez, embellissez, décorez votre ville aux couleurs du drapeau, et partagez vos plus belles photos avec le hashtag #TelmaComores #FiersdetreComoriens avec un max de « j'aime » et « commentaire ». Le 1er du challenge sur chaque île remportera le prix citoyen N°1 d'une valeur de 500 000 Fc

J'aime mon pays, je protège ma ville

J'aime mon pays, je protège ma ville

## PRIX N°1 CITOYEN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

500 000 FC PAR ÎLE

Service client : 410  
www.telma.az

## MOBILE

Profitez des nouveaux mobiles 4G aux prix exceptionnels via Mvola

Profitez de la célébration de la fête nationale en restant en contact avec vos proches grâce aux mobiles 4G by Telma, idéal pour discuter sans compter !

### UTSI KOMYEYE MAPESA CORONAVIRUS YITSI HUKOMEYE



Rema ye #444\*1#

### FAITES VOUS PLAISIR EN 4G

<b>WI-KIF 4G</b> Smartphone 4G Appareil photo 13 mégapixels Écran 5,5" multi-touch Dual SIM Batterie 2015mAh Mémoire interne 8Go Système d'exploitation Android 8.0 Batterie 2015mAh	<b>Telma i-feel+</b> Android 8.1 2Go without Mémoire interne 2Go Appareil photo 13 mégapixels Écran 5,5" multi-touch Batterie 2015mAh
21 800 FC 13 900 FC <b>Air</b>	37 800 FC 18 500 FC <b>Air</b>
<b>TELMA FIVE 4G</b> Android 8.1 Mémoire interne 16Go Appareil photo 13 mégapixels Écran 5,5" multi-touch Batterie 2015mAh	<b>Telma EGO+</b> Android 8.1 Pro Mémoire interne 16Go Appareil photo 13 mégapixels Écran 5,5" multi-touch Batterie 2015mAh
59 000 FC 28 500 FC <b>Air</b>	90 000 FC 43 900 FC <b>Air</b>

Service client : 410  
www.telma.az

Mobile garantie 1 mois à partir de la date d'achat sur tous défauts constructeurs uniquement

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES :

## Le coup de gueule des Cœlacanthes

*La défaite (5-1) subie par les Cœlacanthes seniors masculins au Qatar face aux Palestiniens dans le cadre de la Fifa Coupe Arabe des Nations édition 2021, serait-elle l'étincelle qui a poussé les joueurs des Cœlacanthes « à prendre nos responsabilités et à exprimer notre colère », lit-on dans un communiqué ce week-end.*

Le communiqué des joueurs des Cœlacanthes dénonce les propos de la Ffc « annonçant que nous ne pouvions pas répondre présents à la convocation de ce match de barrage contre les Palestiniens car nos clubs ne voulaient pas nous libérer ». Ou encore, « la Ffc nous accorde du repos après une longue saison éprouvante (...) » pouvait-on lire. L'annulation des regroupements à la date Fifa de juin y est-elle pour quelques choses ? « On était disponibles pour les matchs amicaux du mois de juin, nous apprenions par différents canaux de presse et sur les réseaux sociaux, qu'il n'y aurait pas de rassemblement ».

Les cœlacanthes y voient « une aberration ». « Toutes les autres

sélections étaient mobilisées pour préparer les échéances à venir ! Et nous avons besoin de nous retrouver pour savourer et préparer notre première qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations ». Ils enchaînent : « Une qualification que nous sommes allés chercher, par la grâce de Dieu, avec cœur, courage, talent et surtout par le travail et la persévérance ».

En clair, le problème des diverses primes non versées n'est qu'un prétexte fallacieux intensifié dans les réseaux sociaux. « L'argent n'a jamais été et ne sera jamais une motivation pour porter et défendre les couleurs de notre pays, car c'est avec honneur et fierté que nous représentons, à travers notre passion, notre métier, la terre de nos pères et de nos mères », tiennent à préciser les joueurs dans leur communiqué. Le motif de leur colère gravite autour du respect, de la dignité de l'ouverture au dialogue.

Le communiqué rapporte : « Nous sommes en colère car il n'est plus possible d'accepter le fatalisme « à l'africaine » et continuer à subir les événements au lieu de les anticiper. Nous sommes en colère d'avoir



été privés du rassemblement du mois de juin pendant que nos futurs adversaires commençaient leur préparation. Il est inadmissible et irresponsable de convoquer des joueurs à quelques jours seulement d'un match international comme celui contre la Palestine. C'est une mise en danger et un manque de respect à l'égard des joueurs, de l'adversaire qui s'est préparé des semaines durant, de nos supporters et, du football. On ne prépare pas une rencontre internationale aussi

importante au pied levé comme on organise un tournoi de quartier ».

Les Cœlacanthes (A) pensent aussi que la fédération ne met pas le groupe dans les meilleures conditions pour préparer la phase finale de la Can si durement acquise. « Nous exprimons notre colère pour appeler nos dirigeants à œuvrer pour le changement. Pour un véritable changement et non pour des effets d'annonces sans lendemain ». En guise de conclusion, les auteurs du communiqué rassurent leur

public : « A nos supporters, soyez assurés de notre mobilisation et notre détermination à défendre les couleurs de notre pays. Nous avons aussi besoin de vous, de votre solidarité afin, qu'ensemble, nous défendions les intérêts de tous les joueurs, du football comorien d'aujourd'hui et de demain ». Pour sortir de cette crise et passer de la colère au football d'ici le prochain rassemblement en septembre, les joueurs appellent les dirigeants « à la responsabilité, à l'écoute et au respect mutuel, et leur demande de répondre à leurs sollicitations et d'ouvrir un dialogue constructif ». Le communiqué est signé par Nadjim Abdou, Ben El Fardou, Fouad Bachirou, Kassim Abdallah, Ali M'madi,

Youssef M'changama, Ali Ahamada, Ben Boina et Faiz Selemani.

**Bm Gondet**

Représentant et agissant au nom de tous les joueurs des Cœlacanthes



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

## SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ DES COMORES « SONELEC »

## DIRECTION GÉNÉRALE

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

## Pour acquisition de diverses fournitures de biens et services

Date de la Publication **29/06/2021**

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des biens et services décrits ci-après :

-Marché de fourniture N°1 « Huile Moteurs 15W 40 API CI 4 »

- Marché de fourniture N°2 « Liquide de refroidissement 205-6613 »

- Marché de fourniture N°3 « Filtres à gazoil 1R-756 » « Filtres à huile 1R-726 » « Filtres à air 208-9065/113-1578/4P070 » « Filtres décanteurs (séparateurs) 152-8843/513-4493/10 (04010) »

-Marché de fourniture N°4 « Matériels de branchements, câbles 2\*16/4\*25/4\*35/ Pince d'arrêt/Pince d'alignement/disjoncteurs monophasés/disjoncteurs triphasés/connecteurs.

-Marché de fournitures N°5 « camion grue, nacelle et plateau »

-Marché de fournitures N°6 « compteurs intelligents électricité »

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations d'au moins un marché similaire, disponibilité de fournitures, etc.) en précisant le type et numéros des marchés de fournitures qui les intéressent.

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :

**informations.sonelec@gmail.com**

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de: Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

**Exclusivement par Email : procurement.sonelec@gmail.com**

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des marchés publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte de cinq entreprises sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise

n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

- \* Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société
- \* Registre de commerce
- \* Quitus fiscal de l'année 2021
- \* Déclaration de non faillite
- \* Chiffre d'affaire annuel des trois dernières années
- \* Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au **plus tard le 15/07/2021 à 13 heures** des Comores. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 15/07/2021 à 15 heures à la « SONELEC »**.